

Réf: Dossier 367913

Avis de constitution

SOCIETE « NICKEL CONSULTING »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
ATTOBAN, Lot 3215, Ilot 263

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07/10/2024 , et enregistrés le 23/10/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NICKEL CONSULTING »

Objet : LA SOCIETE A POUR OBJET EN COTE D'IVOIRE :
- LA FORMATION
- LE CONSEIL
- L'AUDIT
- LE COACHING
- LE RECRUTEMENT
DESTINEES AUX ENTREPRISES;
ADMINISTRATIONS;PERSONNES MORALES PUBLIQUES OU
PRIVEES.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
ATTOBAN, Lot 3215, Ilot 263

Dirigeant(s) M LEHOU ERIC FRANCK ARMEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-09304 du 11/12/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Pour Avis

Le CEPICI

